



TEXTE n° 210
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

7 décembre 2023

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*appelant à la **dénonciation**, par les autorités françaises,
de l'**accord franco-algérien** du 27 décembre 1968*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de résolution.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 7 décembre 2023.

La Présidente,
Signé : YAËL BRAUN-PIVET

Voir le numéro : 1325.
